

Dossier de presse

Lundi 11 mars 2024

*Saint-Herblain
Ville et Nature*

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ENSEMBLE
TOUTE ACTION
EST BÉNÉFIQUE

Concertation Cours Hermeland

Quelles activités
pour les parcs des
Haradières, du Zénith
et des Quatre Vents ?



SOMMAIRE

Le Cours Hermeland en questions pour répondre aux envies des habitants et usagers

Participation citoyenne : construire ensemble l'avenir des espaces verts. Quelles activités pour demain ?	2
Un projet au croisement des axes municipaux	3
Les enjeux du projet et son contexte historique	3

Retour en arrière : un dispositif de concertation conséquent lancé en 2018

Animer, faire vivre, tout en préservant la nature	5
Les premières réalisations	6
Le cours Hermeland	7

Le Cours Hermeland en questions pour répondre aux envies des habitants et usagers

Dans une démarche de développement et d'adaptation, le Cours Hermeland évolue pour toujours mieux répondre aux attentes des habitants et usagers tout en protégeant la nature durablement dans un objectif de transition écologique et sociale affirmé.

Dans la continuité du dispositif de concertation mené en 2018 et 2019, trois parcs vont ainsi être questionnés : les parcs des Haradières, du Zénith, et des Quatre Vents.

Participation citoyenne : construire ensemble l'avenir des espaces verts

Quelles activités pour demain ?

Pour répondre à cette question, des ateliers participatifs sont organisés, offrant aux habitants et usagers l'occasion de partager leurs idées, de dessiner et d'esquisser les futurs aménagements ou les futures activités avec les paysagistes concepteurs du projet.

Prochains rendez-vous :

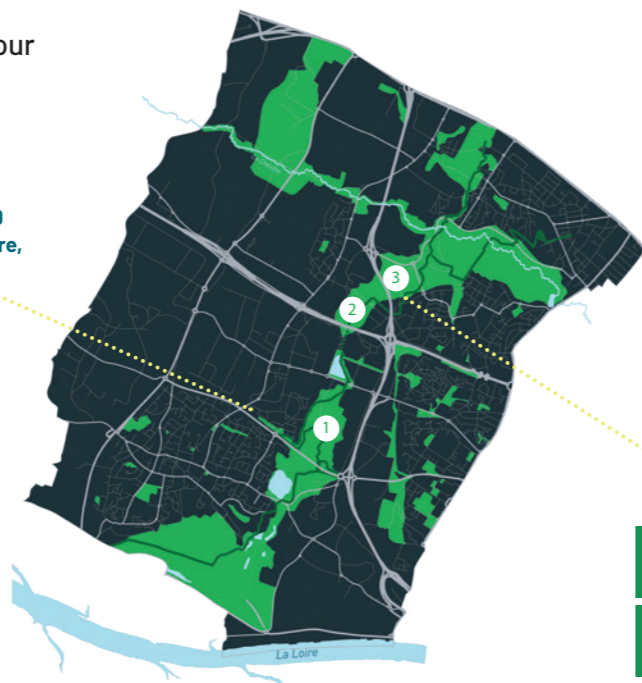
Le mercredi 27 mars pour le parc des Haradières et le jeudi 4 avril pour les parcs du Zénith et des Quatre Vents.

Ces rencontres sont des moments privilégiés pour imaginer collectivement le futur visage de ces espaces verts.



ATELIER DE CONCERTATION
Mercredi 27 mars à 18h30
salle associative Solvardière,
près du groupe scolaire F. Giroud

1 Parc des Haradières



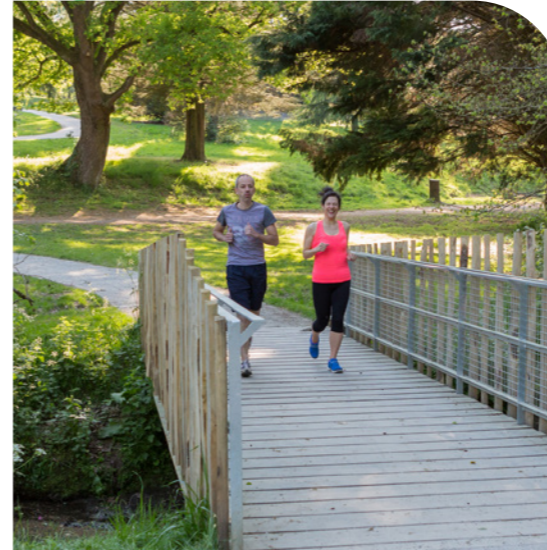
ATELIER DE CONCERTATION
Jeudi 4 avril à 18h30
Longère de la Bégraisière

2 Parc du Zénith

3 Parc des Quatre Vents



Réunion de restitution sur la réflexion autour du Cours Hermeland menée en 2018 et 2019 // Hôtel de Ville.



Un projet au croisement des axes municipaux

Ces futurs réaménagements s'inscrivent dans la convergence des différents axes politiques du mandat municipal 2020-2026. Ils reflètent la volonté de faire de Saint-Herblain une ville verte, solidaire et en harmonie avec ses habitants. Ils visent à assurer des pratiques de loisirs ouvertes à tous, à favoriser le lien social, à profiter du cadre de vie et de la nature, dans un objectif de transition écologique.

Les enjeux du projet et son contexte historique

Ce projet revêt plusieurs enjeux majeurs, parmi lesquels :

- la valorisation des caractéristiques naturelles, paysagères et historiques des sites
- la redynamisation et la diversification des usages
- l'amélioration de l'accessibilité pour tous

Information et inscription
jeparticipeasaintherblain.fr

« Et pour vous, le Cours Hermeland, il se vit comment ? »

Retour en arrière sur un dispositif de concertation conséquent

En 2018, la Ville s'est interrogée sur l'avenir du Cours Hermeland et a lancé une grande concertation. Plus de 250 personnes, habitants, usagers ou salariés, ont participé aux ateliers menés sur différents sites du Cours Hermeland.

Ces nombreux échanges ont permis d'explorer le champ des possibles et de faire des propositions. Elles sont venues alimenter la réflexion des élus et des architectes de l'Atelier UP+.



Atelier Parc d'Ar Mor - Zénith - Oct. 2018



Atelier Chézine - Oct. 2018



Lancement de la concertation. «Construisons ensemble un projet pour le Cours Hermeland de demain » - Bégrenaisière - 6 oct. 2018



Soirée d'étape concertation. «Construisons ensemble un projet pour le Cours Hermeland de demain » - Hôtel de Ville - 14 nov. 2018

L'événement « Le Cours Hermeland en fête », en juin 2019, parc de la Chézine, est venu clore cette première étape, et une exposition a dévoilé les premiers grands principes, compilés dans un plan guide.



La restitution de la concertation en images



Des spectacles



Cette concertation a permis de définir les grandes orientations d'animation, d'aménagement et de gestion du Cours Hermeland à l'horizon de 10 à 15 ans, pour répondre aux enjeux suivants :

Animer, faire vivre, tout en préservant la nature

■ Révéler le « socle » du Cours Hermeland, valoriser les caractéristiques naturelles, paysagères et historiques des sites

- S'intégrer au reste du territoire métropolitain au coeur de l'étoile verte qui relie les différents cours d'eau : Cens, Gesvre, Sèvre, Loire, Chézine
- Valoriser la diversité des paysages et renforcer leurs caractéristiques
- Mettre en valeur le patrimoine bâti historique (pont de la Chézine, lavoir de la Bégrenaisière)
- Restaurer les cours d'eau et zones humides (Chézine et marais de la Pelousière)
- Étendre la zone Natura 2000 du marais de la Pelousière
- Maintenir des espaces de nature et de biodiversité préservés

■ « Faire vivre » le Cours Hermeland, redynamiser et diversifier les usages

- Développer les activités et manifestations notamment en lien avec les associations
- Aménager des projets d'ensemble sur les sites du Val de Chézine (La Hachère), des Quatres Vents, du parc du Zénith, du Parc des Haradières, et du plateau de Tougas afin de valoriser les points de vue, développer et diversifier les usages (mobiliers, supports de pratiques sportives...) et améliorer les accès et cheminements
- Créer de nouveaux équipements d'envergure comme le futur skatepark de Saint-Herblain
- Requalifier les parcs de la Gournerie et de la Carrière
- Développer l'animation de la Longère à la fois sur le volet environnemental et le volet vie associative
- Favoriser la découverte des sites et de leur patrimoine bâti et naturel au travers des circuits de randonnée et des randonnées « responsables »
- Valoriser les jardins pédagogiques comme celui de la Bégrenaisière où ont lieu des cours de jardinage naturel

■ Mettre en lien le Cours Hermeland et améliorer son accessibilité pour tous

- Créer des axes majeurs « Nord-Sud » et « Est-Ouest » pour les modes doux et assurer la liaison du Cours Hermeland avec les quartiers et entre les quartiers qui l'entourent

Le Cours Hermeland

Imaginé dès 1990, le Cours Hermeland traverse la commune du nord au sud sur 7 km à vol d'oiseau.

Cet espace naturel de 300 hectares à la jonction des quartiers herblinois, a été conçu dès son origine pour accueillir des équipements publics et des événements festifs et culturels.

Un schéma d'aménagement innovant qui a permis de valoriser les atouts naturels de Saint-Herblain et de les préserver pour les générations futures.

Pensé et entretenu par la Ville depuis sa création il y a près de 30 ans par Charles Gautier, le Cours Hermeland constitue aujourd'hui pour les Herblinoises et les Herblinois un centre-vert paysager aux multiples visages.

Accessible à toutes et tous, à tout moment, il répond aux envies de sport et de détente, permet la découverte du patrimoine de la nature herblinoise, accueille des animations et des services à la population.

Identifié par ses murets en pierre et ses cheminements doux, le Cours Hermeland offre 1001 facettes aux randonneurs, riverains, salariés et familles qui le parcourent. En quelques enjambées, ou presque, on passe des vastes prairies des Quatre Vents, aux sous-bois ombragés du Val de Chézine, du belvédère panoramique de la Carrière et son jardin méditerranéen, à la forêt urbaine de la Gournerie ou aux marais.

Les premières réalisations

- L'ouverture de la Longère, équipement de sensibilisation aux enjeux de transition écologique et sociale
- La mise en place d'écopâturage à la Carrière, la Chézine et les marais de la Pelousière
- Le projet « une naissance = un végétal planté » sur la coulée verte de la Rabotière et sur le Cours Hermeland
- La requalification des parcs de la Gournerie et de la Carrière pour offrir plus de confort aux usagers et l'aménagement d'un cheminement entre le quartier du Tillay et le parc de Chézine
- L'aménagement du parc de Bagatelle par LOD (Loire Océan Développement) et le vallon de la Pelousière
- L'installation d'une guinguette parc de la Carrière, l'organisation de festivités sur le Cours Hermeland et la randonnée responsable
- L'installation de sanitaires parcs de la Savèze et de la Carrière
- Le lancement des installations de boîtes à livres
- La mise en place d'une signalétique sur le Cours Hermeland
- La modification du tracé du circuit pédestre « Cours Hermeland » pour plus de confort
- La réhabilitation du lavoir de la Bégraisière et de l'ancien muret d'enceinte du Domaine de la Hachère



Atelier jardinage à la Longère



Des randonnées responsables



Atelier de plantations dans le cadre de La semaine de l'arbre - nov 2023



- 1 Parc de la Gournerie – 60 hectares
- 2 Parc de la Savèze – 6 hectares
- 3 Parc du Val de Chézine – 53 hectares
- 4 Parc de la Bégraisière – 9 hectares
- 5 Parc des Haradières – 24 hectares
- 6 Parc de la Carrière – 22 hectares
- 7 Marais de la Pelousière – 19 hectares



Découvrez vos espaces nature à Saint-Herblain



Plaquettes disponibles dans les lieux publics et sur saint-herblain.fr

saint-herblain
La Ville

Hôtel de Ville
2 rue de l'Hôtel-de-Ville - BP 50167
44802 Saint-Herblain cedex T 02 28 25 20 00

Service information et communication
Pôle projets et supports de communication
02 28 25 20 31 - 02 28 25 20 28



ou 100% recyclé